



Communiqué de Presse EELV – 23 juin 2014

Accord foncier avec Dassault dans le cadre du dossier Thalès : M. Costa de Beauregard survole l'écologie.

Dans son édition de ce jour, le journal Sud Ouest retranscrit des propos tenus lors de la signature de l'accord foncier avec les groupes Dassault et Thales par M. Olivier Costa de Beauregard, directeur général de Dassault Aviation. M. Costa de Beauregard « s'est félicité de la sagesse girondine qui a prévalu dans les discussions finales de cet épineux dossier et il a souhaité que l'on tienne davantage compte de l'emploi que des grenouilles et des papillons » dans les différentes procédures en vue pour l'aménagement de ces zones.

On ne peut que regretter ces propos inappropriés. M. Costa de Beauregard semble méconnaître l'effet papillon et les interactions entre activités humaines et biodiversité et entre différents écosystèmes. Ces propos révèlent un certain cynisme et une méconnaissance totale des enjeux locaux, qu'ils soient écologiques mais aussi politiques.

Bien sûr, il faut défendre l'emploi, et c'est au nom de cette priorité que les écologistes ont été constructifs dans ce dossier qui n'est pourtant pas exempt de difficultés quant à son implantation.

Opposer développement économique et environnement est un mauvais calcul. Les entreprises les plus performantes et viables sur le long terme sont celles qui prennent en compte les enjeux environnementaux aussi bien au regard de l'environnement dans lequel elles s'implantent qu'au regard de leurs produits. Le développement de l'emploi a encore plus de valeur s'il se fait dans un contexte qualitatif. Au vu des propos de M. Costa de Beauregard, il y a matière à inquiétude et nous appelons la CUB à être vigilante sur le respect des engagements environnementaux actés. Nous demandons la mise en œuvre d'un comité de suivi et de surveillance des engagements sur l'ensemble du site.

Gérard Chausset

Président du groupe EELV de la Cub
06 62 48 74 92